

DISCOURS DE PIERRE DEMOULINS (1^{er} adjoint)

Comme chaque année, c'est un plaisir de vous accueillir ce soir avec mes collègues du Conseil Municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est un rendez-vous important, non seulement car il permet de retracer ce qui a été réalisé l'année précédente et de vous présenter les projets de la nouvelle année mais aussi parce que c'est un moment d'échanges et de partage.

Cher Guy, j'en profite pour te renouveler mes vœux. Je te souhaite une belle et heureuse année mais surtout une excellente santé indispensable pour assumer cette fonction exigeante qu'est celle de Maire.

Une fois n'est pas coutume, je vais débiter mes propos par des chiffres. L'exercice 2024 n'est pas encore totalement clôturé, mais je peux d'ores et déjà vous dire que nous finirons cet exercice avec un excédent avoisinant 420 000 € sans augmenter les taux d'imposition ni la dette communale.

Pour autant, nous ne sommes pas restés immobiles et de nombreux projets structurants ont été réalisés en 2024, les services à la population sont toujours autant qualitatifs, de belles animations culturelles ou sportives ont rythmés l'année et les associations ont vu leur subvention annuelle de fonctionnement augmenté de 1% comme chaque année portant le montant total à 32931 €.

Cela prouve qu'il est possible de conjuguer rigueur et performance publique, que face à la situation préoccupante de l'Etat, le dernier échelon qui tient la République se trouve être la commune. La commune qui assure le service public de proximité, la commune qui investit pour répondre aux besoins de sa population, la commune qui gère son budget sans déficit, la commune qui doit organiser des élections dans l'urgence pour garantir le bon fonctionnement de la démocratie.

Pour tout cela, je tiens à remercier les agents communaux, qui ont le sens du service public et qui au quotidien, accueillent, accompagnent, informent, entretiennent, réparent, et surtout au niveau administratif, suivent les dossiers qui deviennent de plus en plus complexes imposés par la technocratie française.

Comme je le disais, 2024 a été particulièrement riche en projets et en actions. A commencer par le lancement des travaux du centre-bourg avec l'agrandissement et l'aménagement du parking des Hortensias qui est un atout indéniable pour l'attractivité de Luneray avec ses 161 places gratuites. Un parking qui a très vite été fréquenté et apprécié pour sa verdure sur les places de stationnement, ses aménagements paysagers et ses toilettes publiques plus modernes et fonctionnelles.

En travaux de voirie, il y a également eu la création de trottoirs rue de la République, ainsi que la réfection de cette dernière avec le Département de la Seine-Maritime. Le square Jean Venable a eu aussi le droit à une chaussée neuve avec le concours de la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Être élu, c'est aussi savoir innover. Ainsi, nous avons décidé de créer une aire de camping-car sur la commune, derrière le Pôle de Santé, avec 15 emplacements. Contrairement à un parking, cette aire sécurisée met à disposition des équipements et services indispensables à l'autonomie et au bon fonctionnement des camping-cars. Elle offre notamment la possibilité d'effectuer la vidange des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable et en électricité des véhicules de loisirs.

En effet, de plus en plus de camping-cars sillonnent notre secteur. Une aire sécurisée va les faire venir à Luneray avec des retombées forcément positives pour le commerce local.

Autre point positif, la commune va percevoir 2/3 des recettes encaissées par le gestionnaire « Camping Car Park » qui correspondent aux nuitées des camping caristes. Pour vous donner un aperçu de sa fréquentation depuis son ouverture à la mi-octobre, ce sont 391 nuitées, un taux d'occupation moyen de 38% et 3666 € de recettes pour la commune alors que cette période n'est pas la plus propice au tourisme dans notre région.

Concernant les infrastructures existantes, nous n'avons pas dérogé à la règle depuis le début de ce mandat en poursuivant les travaux d'entretien, de mises aux normes ou encore de transformation. Ce fut le cas avec l'élargissement de 3m du stade des écuyers et le changement des mains courantes, la rénovation des vestiaires du stade de Gruchet, ou encore le lancement des travaux dans l'ancien logement de l'école pour le transformer en locaux périscolaires. A noter également comme chaque année depuis 2021, une classe de l'école élémentaire a été repeinte, le mobilier a été changé et des stores ont été posés. Du côté de l'école maternelle, une nouvelle structure de jeu est venue remplacer l'ancienne qui était devenue obsolète.

En matière de santé, 2024 a également eu son lot de bonnes nouvelles. Après plusieurs mois de recherche active et de communication, un nouveau médecin généraliste s'est installé à Luneray en juillet. Des travaux ont été réalisés dans un local communal du centre-bourg afin de l'accueillir dans les meilleures conditions en attendant la construction de la maison de santé. Dans cette même optique et grâce au financement de la Communauté de Communes Terroir de Caux, un centre de santé mobile fait halte dans notre commune depuis avril à raison d'une journée par semaine. Vous pouvez y consulter des médecins généralistes mais également des spécialistes.

Luneray c'est aussi une ville sportive. En juin dernier, nous avons reçu 54 sportifs pour les mettre à l'honneur et leur offrir une médaille qui vient récompenser leur performance. Au-delà de ces réussites individuelles ou collectives en clubs, en 2024 ce sont aussi plus de 200 participants aux foulées luneraysiennes le 1^{er} mai, le retour et le succès du Grand Prix cycliste de Luneray après 4 années d'interruption ainsi que le passage du challenge sportif et solidaire Oxfam en septembre.

Nous avons également connu une belle année culturelle avec le salon du livre et de nombreux rendez-vous proposés par notre bibliothèque. Mais cette année fut un cru exceptionnel avec la saison Maeterlinck. Des expositions qui ont permis aux nombreux visiteurs de découvrir ou redécouvrir cet écrivain et de se plonger dans ses œuvres. Une belle vitrine pour Luneray,

Gruchet et Greuville puisque la saison Materlinck a fait partie de la programmation du festival « Normandie impressionniste »

Enfin, et c'est ce qui fait sens en tant qu' élu, 2024 ce sont de nombreuses rencontres, des temps d'échanges, de concertation, de partage et de commémorations.

Quand je dis cela, je pense à la venue de nos amis allemands de Deutsh Evern avec le comité de jumelage durant laquelle nous en avons profité pour inaugurer le parcours « Luneray à pied ». Je pense à la distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans qui est toujours un moment appréciable. Je pense aux cafés des riverains qui sont des temps de concertation indispensable avec les habitants pour améliorer leur quotidien. Enfin, je pense au 80^{ème} anniversaire de la Libération de Luneray. Porté par l'association des anciens combattants, ces deux jours ont été fédérateurs, intenses et forts en émotions. Une organisation parfaite et deux journées mémorables qui ont permis de célébrer celles et ceux qui nous ont rendu notre liberté.

A vous toutes et tous, qui faites vivre Luneray et qui contribuez au bien vivre ensemble, je tiens à vous adresser mes sincères remerciements au nom du Conseil Municipal.

Il me reste à vous souhaiter une belle et heureuse année 2025. Je vous souhaite de vivre des moments privilégiés, de bonheur partagé, et de fraternité.

DISCOURS GUY AUGER (Maire)

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier toutes et tous de votre présence et de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2025 vous garantisse une pleine santé, vous permettant de réaliser vos projets et de vous épanouir dans tout ce que vous entreprendrez.

C'est toujours un plaisir de vous retrouver à cette période de l'année pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers de nouveaux horizons.

Merci Pierre pour cette rétrospective de l'année 2024 qui fut intense et qui a permis à Luneray de devenir encore plus attractive.

L'arrivée de 36 nouveaux foyers ces derniers mois, à qui nous avons souhaité la bienvenue en novembre à l'occasion de la cérémonie des nouveaux habitants, confirme qu'il fait bon vivre à Luneray. La campagne de recensement qui est en cours va nous permettre de constater l'évolution du nombre d'habitants depuis 5 ans.

De nombreux nouveaux commerçants se sont également installés l'an passé, renforçant encore la vitalité commerçante de notre commune. Il faut le dire, en comparaison avec d'autres communes commerçantes environnantes, Luneray fait figure d'exception quand nous constatons que les centres-bourgs peinent à maintenir les commerces de proximité. C'est donc une chance, et je vous encourage bien évidemment à faire vivre cette économie locale.

Comme l'a souligné mon premier adjoint, le contexte national invite évidemment à la prudence. Vous pourrez l'imaginer, il va de soi que construire le budget de la collectivité dans cette situation instable est difficile et préoccupant. Cependant, la bonne gestion financière de la municipalité depuis de nombreuses années nous permet d'aborder cette nouvelle année avec une certaine sérénité et d'envisager de nouveaux projets.

Parmi ces projets, un est déjà lancé. Il s'agit de la transformation de l'ancien logement de l'école élémentaire en locaux périscolaires. Les travaux ont débuté en décembre. Ces locaux, plus grands et fonctionnels, permettront d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions à partir de septembre 2025. Le coût prévisionnel de cette opération est de 233 860 €, financé à 60% par la Caisse d'Allocations Familiales et 20% par le Département de la Seine-Maritime.

Trois projets sont d'ores et déjà sur les rails d'un point de vue administratif et vont pouvoir démarrer dans quelques semaines.

A commencer par la rue du Moulin à Vent, qu'il est indispensable d'aménager pour sécuriser la circulation des collégiens qui se rendent à pied ou à vélo dans leur établissement scolaire. Sur le même principe que la rue du Val Midrac, nous allons, avec le Département de la Seine-Maritime, aménager une chaussidou, c'est-à-dire une voirie centrale avec couloirs pour les vélos grâce à une signalétique horizontale. Un trottoir va également être créé, du centre-bourg jusqu'au petit pont de Gruchet. Les travaux devraient débuter en avril.

Autre priorité pour 2025, la construction de deux terrains de tennis et d'un local de stockage derrière la salle des sports. Le projet initial de court couvert ayant été avorté faute de financements, le club se retrouve sans terrain depuis la démolition des anciens terrains pour l'agrandissement du parking des Hortensias. Je tiens à remercier le club de tennis et ses adhérents pour leur patience, j'espère qu'ils pourront s'adonner à leur loisir préféré sur des courts flambants neufs au début d'été.

Enfin, il est également prévu l'enfouissement des réseaux rue des Siamoisiers, de la rue de la Pelle jusqu'à la rue du Marquis de Radiolles.

D'autres projets sont encore en cours de réflexion et seront peut-être programmés durant cette année 2025. Il s'agit de l'accès aux écoles, la circulation piétonne et le stationnement y étant régulièrement compliqués. Nous étudions également les possibilités d'aménagement des cimetières, pour les rendre plus accessibles et pour réduire leur entretien qui devient très compliqué depuis l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

Enfin, nous lancerons l'appel d'offres pour la phase 2 des travaux du centre-bourg, à savoir les travaux sur la place René Coty ainsi que la rénovation de la Mairie, en particulier la salle du rez de chaussée.

Vous le voyez, 2025 sera dans la même lignée que les années précédentes, avec de nombreux projets pour répondre aux besoins de la population et poursuivre les ambitions de notre programme électoral. C'est donc avec plein d'optimisme que nous abordons cette nouvelle année.

Malheureusement, tout n'est pas positif dans l'actualité municipale. Plusieurs communes, dont Luneray, étant confrontées à une situation complexe concernant le captage d'eau situé à Saint-Ouen-sous-Brachy qui les alimente en eau potable. Le volume d'eau journalier autorisé est dépassé ce qui entraîne un blocage temporaire des permis de construire. Avec la Communauté de Communes, nous faisons le maximum pour résoudre ce problème dans les meilleurs délais.

Nous entamons la dernière ligne droite de notre mandat, vous pouvez compter sur notre engagement et notre entière mobilisation durant ces derniers mois pour défendre les intérêts de Luneray.

Avant de conclure, je veux saluer et remercier celles et ceux qui donnent sans compter de leur temps pour faire vivre notre commune. Notre commune ne serait pas ce qu'elle est sans l'engagement permanent de ses bénévoles et de ses associations.

Je voudrais remercier également le personnel communal pour le service rendu. Ils et elles savent mettre leur expérience au service des élus et de toute la population.

Enfin, mes remerciements s'adressent aussi à mes collègues du conseil municipal et les membres du CCAS avec qui j'ai le plaisir de travailler depuis maintenant cinq ans. Leur implication au service de l'intérêt général est à souligner, car croyez-moi, rien n'est fait pour simplifier le fonctionnement des collectivités.

Je souhaite à nouveau une bonne année 2025.